



# Une commission neutre et indépendante pour mener le débat

## SES RÔLES

- elle assure l'organisation et l'animation du débat,
- elle diffuse une information complète, transparente et objective,
- elle met en place des moyens d'expression accessibles à tous (réunions publiques, courrier, téléphone, internet, permanence...),
- elle fait, à la fin du débat, un compte-rendu exhaustif des opinions exprimées.

## SES PRINCIPES

- **Transparence** : toutes les informations doivent être claires et accessibles.
- **Équivalence** : toute personne peut s'exprimer, poser une question, donner son avis et émettre une proposition.
- **Argumentation** : les différentes prises de position doivent être argumentées. ■



## → COMPOSITION DE LA COMMISSION PARTICULIÈRE DU DÉBAT PUBLIC

### Philippe Marzolf

Président

Vice-président de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

### MEMBRES NOMMÉS PAR LA CNDP :

#### Annie Canis-Miletto (Nice)

Commissaire enquêteur – Expert foncier

#### Didier Corot (Var)

Paysagiste-géographe – Commission des sites du Var

#### Olivier Klein (Lyon)

Enseignant - chercheur au Laboratoire d'économie des transports (LET).

#### Dominique de Lauzières (Marseille)

Conseil en communication

#### Alain Ohrel (Paris)

Ancien Préfet de Région et ancien Conseiller d'État.

Monique Cadet, secrétaire générale, Marie Christine Belmonte à Marseille, Bénédicte Julia à Nice, Julie André à Toulon, complètent l'équipe de la CPDP et pilotent la mise en œuvre du débat.

Les membres de la CPDP sont choisis pour leur expérience, leur compétence et leur indépendance. Ils veillent à ce que toutes les informations existantes sur le projet soient mises à la disposition du public. Ils s'engagent à faciliter le débat et garantissent le respect des intervenants. Ils se doivent d'être neutres et ne portent donc ni avis ni jugement : tels sont les engagements du code de déontologie auquel ils ont souscrit.

De gauche à droite : Dominique De Lauzières, Philippe Marzolf, Annie Canis-Miletto, Olivier Klein, Didier Corot, Alain Ohrel.







# Un débat, pour quoi faire ?

## UN DÉBAT PUBLIC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un moment, dans la vie publique, où tout le monde peut participer et donner son avis sur un projet. Depuis le 22 février 2002, la loi de "démocratie de proximité" rend obligatoire la saisine de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) pour tout projet d'aménagement important. L'objectif final est de permettre au public de dialoguer avec le maître d'ouvrage afin d'améliorer le projet.

## QUEL EST LE RÔLE DE LA CNDP (COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC) ?

Après avoir été saisie d'un projet, elle prend la décision d'organiser ou non un débat public. Si elle juge que c'est nécessaire, elle met en place une Commission Particulière du Débat Public (CPDP) spécifiquement chargée du débat sur ce projet. La mission de la CPDP est alors d'organiser et d'animer le débat.

En fournissant au public des informations complètes, elle lui permet de s'exprimer sur le sujet. À la fin de celui-ci, elle fait un compte-rendu exhaustif des opinions exprimées.

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans ce débat-ci, c'est RFF (Réseau Ferré de France) qui a saisi la CNDP pour un projet de ligne à grande vitesse (LGV) entre Marseille, Toulon et Nice. ■

# Sur quoi va-t-on débattre ?

La CPDP a rencontré les acteurs concernés par le projet dès le mois de mai 2004. De là, les premières thématiques du débat ont été soulevées :

## OPPORTUNITÉ DU PROJET

**Améliorer les déplacements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Problématiques soulevées :

- Les besoins de déplacements à l'horizon 2020
- L'accès au Var et aux Alpes-Maritimes
- Les liaisons entre les métropoles régionales
- L'arc méditerranéen entre l'Italie et l'Espagne
- Le développement durable de la région...

## OBJECTIFS

**Créer une nouvelle liaison ferroviaire à grande vitesse entre Marseille, Toulon et Nice.**

Problématiques soulevées :

- relier Nice et Toulon au réseau ferroviaire européen à grande vitesse,
- développer l'offre TER, les liaisons entre les modes de transport et le transport ferroviaire de marchandises ;
- améliorer le développement local : économique, touristique et agricole, tout en respectant l'environnement et le cadre de vie de la région...

## CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

**Comparer les différents scénarios proposés par RFF en termes :**

- de services rendus : fréquences, dessertes, nouvelles gares, et connexions avec les autres modes de transports,
- d'enjeux socio-économiques, environnementaux, fonciers et d'urbanisme,
- d'articulation avec le développement territorial et les autres projets d'infrastructure,
- de coût, de financement et de délais...

**RAPPEL :** Le débat public est une étape dans le processus d'élaboration de la décision du maître d'ouvrage. A ce stade, rien n'est joué et c'est votre opinion qui va contribuer à la décision. Il est important donc que vous vous exprimiez. A vous d'éclairer le maître d'ouvrage pour qu'il puisse amender son projet en toute connaissance de cause. ■



# Comment s'informer ?

## LES DOCUMENTS DU DÉBAT

Pour vous permettre d'avoir un maximum d'informations sur le débat à venir, la CPDP met à votre disposition :

- **le dossier complet du maître d'ouvrage** (140 pages) et **sa synthèse** (8 pages) qui présentent les objectifs et les caractéristiques du projet, ainsi que les solutions étudiées. Les études menées, en complément du dossier

du maître d'ouvrage sont disponibles sur CD-ROM.

- **les cahiers d'acteurs** qui reprennent les avis, positions et propositions des acteurs concernés par le projet.
- **le présent journal** qui accompagne le déroulement du débat et présente le calendrier des futures réunions et les synthèses des réunions passées : 5 numéros, un par mois.■

## VOUS SOUHAITEZ...

consulter le calendrier, les comptes-rendus des réunions publiques, les études du maître d'ouvrage, recevoir la lettre du débat, le dossier du maître d'ouvrage ou sa synthèse, connaître les règles d'élaboration d'un cahier d'acteur, ou poser des questions ?

→ [www.debatpublic-igvpaca.org](http://www.debatpublic-igvpaca.org)

→ [contact@debatpublic-igvpaca.org](mailto:contact@debatpublic-igvpaca.org)

→ 0800 13 83 06 (n° Vert)

→ Carte T ci-dessous à nous retourner

→ **Stands et présentoirs** dans les lieux publics de passage : gares, aéroports, mairies des communes concernées...

## VOUS VOULEZ...

tout connaître sur la procédure du débat public ?

Renseignez-vous sur [www.debatpublic.fr](http://www.debatpublic.fr)



**LA CPDP VOUS REÇOIT**  
dans ses locaux du lundi  
au vendredi sur rendez-vous :

→ À Marseille :

1 bd Dugommier (13001)  
métro Noailles  
tél. 04 96 11 53 90  
fax 04 91 90 19 28

→ À Toulon :

7 rue Picot (83000)  
tél. 0800 13 83 06

→ À Nice :

Nice Europe – bât. B, 7<sup>ème</sup> étage  
29 rue Pastorelli (06000)  
tél. 04 97 20 18 30  
fax 04 93 01 32 48



## → JE SOUHAITE RECEVOIR :

- le journal** du débat public (5 numéros)
- la synthèse** du dossier du maître d'ouvrage (8 pages)
- le dossier** du maître d'ouvrage (140 pages)  
Attention : colis susceptible d'être à retirer dans votre bureau de Poste.
- les cahiers d'acteurs** au fur et à mesure de leur parution



Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Organisme \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_



1 débat public du 21 février au 21 juin

# Comment participer au débat ?

## LES RÉUNIONS PUBLIQUES

Les réunions publiques sont ouvertes à tous et l'entrée est libre.

### RÉUNIONS GÉNÉRALES

#### DE LANCEMENT [18h – 21h]

**Nice** : jeudi 3 mars 2005  
Acropolis, Amphithéâtre Athéna,  
1 esplanade Kennedy

**Toulon** : mardi 8 mars 2005  
Palais des Congrès Neptune Vauban,  
Place Besagne

**Marseille** : jeudi 10 mars 2005  
Palais des Congrès Parc Chanot,  
rond-point du Prado, 2 bd Rabatau

#### AUDITIONS PUBLIQUES\* [14h – 17h]

**Toulon** : lundi 14 mars 2005  
Mairie, Salle Franck Arnal,  
rue Vincent Scotto

**Nice** : jeudi 17 mars 2005  
Musée d'Art Moderne  
et Contemporain, Esplanade Victoires

**Marseille** : mardi 22 mars 2005  
Palais des Congrès Parc Chanot  
rond-point du Prado, 2 bd Rabatau

#### RÉUNIONS THÉMATIQUES [17h30 – 21h30]

**Marseille - LA LGV PACA ET L'ARC  
MÉDITERRANÉEN** : mardi 29 mars  
World Trade Center, salle Europe,  
Maison de l'International,  
2 rue Henry Barbusse

**Nice - LA LGV PACA  
ET LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL  
DE LA RÉGION** : jeudi 31 mars  
Acropolis, salle Calliope,  
esplanade Kennedy

**Aix en Provence - LA LGV PACA  
ET LE DÉVELOPPEMENT DES TER** :  
mardi 5 avril – Palais des Congrès,  
14 boulevard Carnot.

**Mouans-Sartoux - LA LGV PACA  
ET LES MILIEUX NATURELS,**

**LES RISQUES, LES NUISANCES :**  
jeudi 7 avril – Salle Léo Lagrange,  
Allée des Ecoles

**Draguignan - LA LGV PACA  
ET LES ENJEUX FONCIERS  
ET D'URBANISME** : mardi 12 avril  
Salle municipale Malraux, Complexe  
Saint Exupéry, Place de la Paix

**Cannes - LA LGV PACA  
ET LE DÉVELOPPEMENT DES TER** :  
mercredi 13 avril – Salle Municipale  
Miramar, angle croisette, rue Pasteur

**St Raphaël - LA LGV PACA ET LES  
TRANSPORTS DE MARCHANDISES** :  
jeudi 14 avril – Palais des Congrès,  
nouveau Port Santa Lucia

**Toulon - LA LGV PACA ET  
L'ENVIRONNEMENT, L'AGRICULTURE,  
LES PAYSAGES, LE PATRIMOINE** :  
lundi 18 avril – Salle municipale  
Mozart, boulevard Maréchal Leclerc

#### ATELIERS PÉDAGOGIQUES SUR DEMANDE [du 24 mars au 19 avril]

#### RÉUNIONS DE PROXIMITÉ [18h-21h]

**Menton** : jeudi 21 avril  
Salle municipale St Exupéry,  
8 rue de la République

**Aubagne** : mardi 26 avril  
Salle des fêtes des Marronniers,  
Ile des Marronniers

**Cannes** : jeudi 28 avril  
Salle municipale Miramar,  
angle croisette, rue Pasteur

**Cuers** : mardi 3 mai  
Salle du restaurant scolaire,  
avenue Maréchal de Lattre de Tassigny

**Le Beausset** : mardi 10 mai  
Salle Multivision,  
place Charles de Gaulle

**Nice** : jeudi 12 mai – Acropolis,  
Amphi Hermès  
1 esplanade Kennedy

**Grasse** : mercredi 18 mai  
Maison des jeunes, Espace culturel,  
route Napoléon

**Marseille** : jeudi 19 mai  
World Trade Center, salle Europe,  
Maison de l'International,  
2 rue Henry Barbusse

**Aix en Provence** : mardi 24 mai  
Palais des Congrès, Cézanne,  
14 boulevard Carnot

**Cagnes sur Mer** : jeudi 26 mai  
Salle municipale, Espace Centre,  
5 avenue de Verdun

**Brignoles** : lundi 30 mai  
Hall des expositions, cours Liberté

**Draguignan** : mardi 31 mai  
Salle municipale Malraux, Complexe  
Saint Exupéry, Place de la Paix

**St Raphaël** : jeudi 2 juin  
Palais des Congrès,  
Nouveau Port Santa Lucia

#### RÉUNIONS DE SYNTHÈSE [18h-21h]

**Nice** : jeudi 9 juin  
Acropolis, Amphithéâtre Athéna,  
1 esplanade Kennedy

**Toulon** : mardi 14 juin  
Palais des Congrès Neptune Vauban,  
Place Besagne

**Marseille** : jeudi 16 juin  
Palais des Congrès Parc Chanot,  
rond-point du Prado, 2 bd Rabatau

**21 juin** : clôture du débat

**Fin juillet** : le président de la  
CPDP présente un compte rendu  
qui reprend tout ce qui a été dit lors  
du débat. Le président de la CNDP  
établit, quant à lui, le bilan du  
débat.

**Octobre 2005** : RFF fait connaître  
son choix – abandon, modification  
ou poursuite du projet.

## → LE SYSTÈME QUESTIONS-RÉPONSES

Dès la mi-mars, la CPDP et le maître d'ouvrage répondent à toutes vos questions par écrit et sur notre site internet :  
[www.debatpublic-lgvpaca.org](http://www.debatpublic-lgvpaca.org)

## → CONTRIBUTIONS ÉCRITES

**FAIRE CONNAÎTRE TOUTES LES OPINIONS.** Vous souhaitez exprimer votre avis et donner vos propositions alternatives au projet ? La CPDP vous invite à participer au débat sous forme de contribution écrite. Après sélection par la CPDP, votre contribution peut faire l'objet d'un cahier d'acteurs. Ceux-ci sont inclus au dossier du débat, mis en ligne sur le site internet de la CNDP, distribués lors des réunions et envoyés à ceux qui le souhaitent, dans les mêmes conditions que le dossier du maître d'ouvrage. Toutes les contributions – qu'elles fassent ou non l'objet d'un cahier d'acteurs – seront analysées et conservées par la CPDP pour la mémoire du débat.

Pour connaître les critères de sélection des cahiers d'acteurs, renseignez-vous :

[contact@debatpublic-lgvpaca.org](mailto:contact@debatpublic-lgvpaca.org)

\*Lors de ces réunions les acteurs présentent leur contribution.





# La ligne à grande vitesse Provence-Alpes-Côte d'Azur...

## Pourquoi ?

À l'échelle ferroviaire, notre région souffre de deux handicaps : la grande vitesse s'arrête à Marseille, la saturation du réseau existant pénalise le développement du TER. Tandis que Rhône-Alpes bénéficie de trois lignes pour irriguer la vallée du Rhône, Provence-Alpes-Côte d'Azur n'est traversée d'est en ouest que par la ligne historique Marseille-Vintimille, sur laquelle circulent TGV, Corail, TER, trains de fret... avec des perturbations de circulation qui finissent par décourager de prendre le train. C'est donc pour répondre à ce problème de capacité et pas seulement à la nécessité d'amener la grande vitesse jusqu'à Nice et Toulon, que RFF propose au débat public un projet de ligne nouvelle à grande vitesse porteur d'une double ambition : améliorer l'accessibilité de la région et répondre à la congestion des transports et cela, tout en préservant un environnement exceptionnel. Vaste programme auquel la contribution de tous est demandée pour aboutir à un projet à la fois ambitieux et réaliste financièrement !

## Comment ?

Jamais un tel volume d'études n'avait été réuni pour préparer un débat public de ligne à grande vitesse : études environnementales, études de capacité, études techniques...

Toutes ces études sont mises à la disposition du public dans les bureaux et sur le site Internet de la CPDP. Comme les partenaires du projet, chacun peut maintenant apprécier l'opportunité du projet et de ses objectifs et comparer les caractéristiques des solutions offertes.

Une vingtaine de scénarios différents ont été étudiés. Chacun d'entre eux permet de relier les grandes agglomérations de la région de façon différente. Ils diffèrent notamment par leurs caractéristiques techniques (longueur de ligne nouvelle, longueur des tunnels, coûts, investissements nécessaires sur la ligne existante), les services rendus (nombre de voyageurs supplémentaires dans les différents types de trains, temps de parcours possibles pour de multiples destinations), les principaux enjeux environnementaux qu'ils soulèvent (enjeux humains, agricoles, naturels et patrimoniaux). Ces scénarios ont été discutés par les partenaires lors du 2<sup>ème</sup> Comité d'Orientation, le 28 juin 2004. À leur demande, tous les scénarios étudiés sont présentés au débat public et trois d'entre eux, issus de la desserte à 2 axes, ont été approfondis afin de disposer des éléments d'appréciation les plus complets possible. ■

## → LES PARTENAIRES DU PROJET

Le projet de ligne à grande vitesse Provence-Alpes-Côte d'Azur est le fruit d'un vaste programme d'études conduit par Réseau Ferré de France à la demande de l'État et des grandes collectivités partenaires du projet : le Conseil régional PACA, les Conseils généraux des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes, les agglomérations de Marseille, Toulon et Nice. Il est le résultat de nombreux échanges et d'un dialogue permanent avec les élus et les techniciens de ces mêmes collectivités, dans le cadre notamment de deux réunions du Comité d'orientation et des quatorze réunions du Comité technique qui ont jalonné son élaboration progressive depuis 18 mois.

